



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats de professionnalisation

Question écrite n° 69278

Texte de la question

Mme Corinne Marchal-Tarnus souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les inquiétudes ressenties par nombre de salariés en alternance. En effet, sur les 180 000 contrats de professionnalisation prévus, seule une part très réduite a été réellement signée, environ 6 500. Dès lors, elle souhaiterait savoir dans quels délais le Gouvernement entend avoir concrétisé ces 180 000 contrats prévus.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Marchal -Tarnus](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69278

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 2005, page 6547

Question retirée le : 26 juillet 2005 (Fin de mandat)